

Lors du CSE extra du jeudi 15 septembre 2022, la Direction Générale a présenté les résultats du 1^{er} semestre 2022. Comme vous avez pu l'entendre lors des réunions direction, sur l'ensemble des sites, l'entreprise est en difficulté financièrement mais d'un coup de baguette magique, elle trouve la richesse de verser une prime de 500€ !!!

Alors que l'inflation atteint des niveaux singuliers et que les projections pointent une augmentation des prix sur 1 an, pouvant avoisiner les 10% d'ici la fin de l'année, les hausses de salaires à FM de 2,8% sont nettement insuffisantes. Le taux d'inflation a passé la barre des 6% en août. Cette hausse globale des prix touche les produits de première nécessité : énergie, carburant, alimentation, logement, transports, fournitures scolaires, etc... Tout augmente sauf nos salaires !!! La fin du bouclier tarifaire annoncé au 31/12/2022 va venir alourdir nos factures dès le mois de janvier 2023.

Seule, une hausse substantielle de nos salaires peut nous garantir une augmentation de notre pouvoir d'achat.

Notre salaire est un investissement pour l'entreprise et non une charge.

**AUGMENTER LES SALAIRES POUR FAIRE FACE A LA FORTE HAUSSE DU
COÛT DE LA VIE,
C'EST POSSIBLE, SANS METTRE EN PERIL L'ENTREPRISE !!!**

NOUS SOMMES LES CREATEURS DE RICHESSES !



Salarié(e)s, encore une fois notre force de travail est mise à mal par la direction et soudoyée par une **prime dite « achat de la paix sociale » de 500€** afin d'éviter un conflit social sur la grogne des salaires. Une prime ne peut substituer une réelle augmentation de salaire.

Et dans son infinie créativité, la direction a également proposé, l'ouverture des **NAO en décembre** afin de répondre au pouvoir d'achat !!!

Ne soyons pas naïfs !

Car un grand nombre d'entreprises font le choix d'ouvrir les NAO en décembre 2022 suite à l'annonce gouvernementale qui met fin au bouclier inflation au 31/12/2022. Le message est clair, la direction veut négocier en décembre plutôt qu'en janvier avant l'explosion de nos factures en début d'année 2023....

« Circulez, il n'y a plus rien à voir !!! »

Salarié(e)s, ne nous trompons pas, il ne peut y avoir de création de richesses sans notre main d'œuvre. Notre salaire doit être à la hauteur de notre travail.

D'ailleurs, les réorganisations dans lesquelles nous sommes « *embarqués* » depuis plusieurs années, suppriment des postes, mettent les organisations sous tension et tout cela se traduit par une augmentation de l'intensité du travail et encore plus depuis **l'Accord Renaissance**.

La masse salariale a diminué de 3,2% en 2021, soit un gain de 2,9M€ sur notre force de travail. Les gains de productivité ne cessent d'exploser, **entre 16 et 159% en fonction des secteurs !** (Source rapport d'expertise Syndex) et cela continue en 2022 !!!

En 2020 et 2021, c'est **160 emplois équivalent temps plein, supprimés** dans le but de continuer à augmenter les profits de l'entreprise en diminuant le coût de la masse salariale... Cette charge de travail se répercute sur ceux qui restent et continue d'augmenter fortement la souffrance au travail dans toutes les CSP.

Lors des différentes communications de l'entreprise, et ce, malgré un résultat net négatif sur ce 1^{er} semestre fortement impacté par l'endettement, la solidité financière de l'entreprise n'est pas remise en cause avec un chiffre d'affaires en progression de + 9,6% ... Pour rappel, l'entreprise a fait passer ses hausses de tarifs auprès de ses clients, depuis le 1^{er} juillet. La CGT a d'ailleurs constaté, lors de la CSE du 16 septembre 2022, que les volumes en juillet et août avaient fortement augmentés !

« Au total de l'année 2022, le chiffre d'affaires consolidé devrait rester en croissance par rapport à 2021, avec un redressement du résultat opérationnel sur la 2^{ème} partie de l'année. »

(Source rapport financier 1^{er} semestre FM 2022)



Dans un contexte économique compliqué et incertain face aux risques inflationnistes, la direction générale reste optimiste sur la situation financière solide et saine de l'entreprise. Ce qui explique que, d'un coup de baguette magique, elle trouve la richesse de verser une prime de 500€ !!! Salariés, pour preuve que l'entreprise n'est pas en péril ... **la direction FM a présenté un résultat opérationnel négatif de 4,6 M€ qui a été directement impacté par les 5,2 millions d'euros de dividendes distribués aux actionnaires en 2022 !!!**

Face aux scénarios répétés et bien rodés de la direction, où l'on vous fait croire que l'entreprise va mal, défendons notre pouvoir d'achat avec une juste redistribution des richesses !!!

Arrêtons de nous contenter des miettes que nous jette la direction !!!

Salariés, à nous d'agir le 29 septembre 2022 et lors des NAO de décembre, pour que cela change !

Nous pouvons, **TOUS ENSEMBLE**, imposer de vraies augmentations de salaires, en étant acteurs pour vivre dignement de notre travail.

Les conquêtes sociales n'ont jamais été obtenues par des réformes ou par des négociations mais bien par la lutte des salariés !!!

Pour rappel, la CGT FM revendique :

- L'augmentation générale des salaires
- L'amélioration des conditions de travail



BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT, RÉEL ? OU RESENTI ?



La conquête de nos droits ne pourra pas se faire sans passer par la lutte. La CGT appelle, l'ensemble des travailleurs, à se mobiliser dans le cadre de la journée d'action nationale pour une augmentation générale des salaires, le 29 septembre 2022.

**LUTTER
PLUS 
pour
GAGNER PLUS**

RASSEMBLEMENTS : 9H-17H

(Pour les équipes matin, après midi, nuit et journée.)

- **Sur le site de TLM** : pour les salariés de Chantonnay
- **Sur le site du Siège Social** : pour les salariés de Pouzauges (MTJ, MTT, Logistique, AC, SA...)
- **Pour les salariés de Mouilleron**, vous pouvez nous rejoindre à TLM ou au Siège.